



Mieux Comprendre l'Espace

GéoVision

**Revue du Laboratoire Africain de
Démographie et des Dynamiques Spatiales**

Département de Géographie - Université Alassane Ouattara



Vol.1, N°003, Décembre 2020 ISSN: 2707-0395

**République de Côte d'Ivoire
BP V18 Bouaké 01**

Téléphone: (+225) 07 06 91 71/ 03 59 34 32/ 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

Administration de la revue

Directeur de publication : Dr. MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DIARRASSOUBA Bazoumana, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DOHO Bi Tchan André, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DJAH Armand Josué, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr. BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr. AFFOU Yapi Simplicite, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr. ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr. ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr. BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr. BROU Yao Téléphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr. Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr. Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr. KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr. Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr. Ibrahim SYLLA, MC Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Dr. MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. VEI Kpan Noel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DIOMANDÉ Béh Ibrahim, MC, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse comprise) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- pour les mémoires et les thèses : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.

- pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospaciales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an.

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

CONTRAINTES LIÉES À LA RÉHABILITATION D'UN SECTEUR IRRÉGULIER AU TISSU URBAIN AU MALI: CAS DU SECTEUR DE BADIANBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SANGAREBOUGOU, TRAORE Hamadoun¹, MAIGA Fatoumata², SAMAKE Charles³, Kollè DOUMBIA⁴, Issa GUINDO⁵	9
LE PORT DE PÊCHE ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DANS LA VILLE DE SAN-PEDRO, DOSSO Yaya¹, KOUMAN Koffi Mouroufié²	21
TÉLÉPHONIE MOBILE ET AUTONOMISATION DES FEMMES COMMERÇANTES DE POISSONS FRAIS AU PORT DE PÊCHE DE LOMÉ, Koku-Azonko FIAGAN	32
PROBLÉMATIQUE DE LA GESTION PAYSANNE DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICILES DANS LES COMMUNES RURALES DE TAMI ET NAKI-OUEST AU NORD-TOGO, Tinguedame LAMBONI⁽¹⁾, Pakindame YENTRIDJOA⁽²⁾, Silli HOMBRE⁽³⁾ & Lalle Yendoukoa LARE⁽⁴⁾	47
DE LA NAISSANCE DES <i>BADLANDS</i> A LA DESERTISATION, UN PROCESSUS EROSIF COMPLEXE A SABTENGA AU BURKINA FASO, Sié PALE¹, Augustin YAMEOGO², Nifababé Jean SOME³, Diakalya TRAORE⁴ ,.....	59
POLITIQUES D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE EN BANLIEUE: DIAGNOSTIC DES STRATÉGIES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LUTTER CONTRE LA DÉGRADATION DU CADRE DE VIE DANS LA COMMUNE DE DJIDDAH THIAROYE KAO (SÉNÉGAL), BABACAR NDIAYE¹, MOHAMED LAMINE NDAO², MARIAME DIOP³	76
DIVERSITÉ FLORISTIQUE ET MODES D'UTILISATION DES ESPÈCES LIGNEUSES ALIMENTAIRES (ELA) DE LA FORET CLASSÉE D'ATCHERIGBE (COMMUNE DE DJIDJA) AU BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST), Grégoire DJISSONON, Joseph Fanakpon DJEVI et Ibouaïma YABI	91
LE MARAÎCHAGE À OUAGADOUGOU : ÉTATS DES LIEUX, Moumini OUEDRAOGO	108
UTILISATION DU SIG DANS L'ÉTUDE DE LA DITRIBUTION SPATIALE DES CENTRES DE SANTÉ DANS LA COMMUNE DE TCHAOUROU (BENIN), Ahognisso Gabin TCHAOU¹	120
PRATIQUES AUTONOMES D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES ET DES ORDURES MÉNAGÈRES EN MILIEU URBAIN AU GABON, Annie BEKA BEKA	133
CAUSES ET CONSÉQUENCES DE LA VENTE ILLICITE DE L'ESSENCE FRELATÉE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KPEDEKPO (COMMUNE DE ZANGNANADO) AU SUD DU BENIN Toundé Roméo Gislain KADJEBIN	147
DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE PAYSANNE DANS LE QUART SUD-OUEST IVOIRIEN: ENJEUX D'UNE MOBILISATION INSTITUTIONNELLE, Kadjo Henri-Joel NIAMIEN	162

ANALYSE DE L'ÉTAT DU SERVICE D'HYDRAULIQUE RURALE DANS LA RÉGION DE L'AGNEBY TIASSA (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE),_ KOUKOUNGON Wilfried Gautier¹ et GUEDE Cataud Marius²	176
MOBILITÉ QUOTIDIENNE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE KARA (TOGO) DANS LE CONTEXTE DE L'ÉTALEMENT URBAIN,_ Damitonou NANOINI	190
LA SANTE DES POPULATIONS FACE AUX DÉFIS DE LA GESTION DES DÉCHETS À PORT-BOUËT (ABIDJAN),_ NIAMKE Gnanké Mathieu¹, SYLLA Yaya², ANOH Kouassi Paul³	204
ACTIVITÉS AGRICOLES ET DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL DANS LA COMMUNE DE DJÉBONOUA,_ ASSOUMAN Konan Innocent¹ ; DIARRASSOUBA Bazoumana², AGOUALE Yao Julien³	216
CONSOMMATION DU BOIS-ÉNERGIE ET DÉGRADATION DU COUVERT VÉGÉTAL DE L'OUEST DE LA RÉGION DES PLATEAUX AU TOGO,_ Komla Uwolowudu AMEGNA¹, Kossi AGBEYADZI², Tatongueba SOUSSOU³	228
LA FEMME DANS LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DE LA NOIX DE CAJOU DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUAKE,_ Zady Edouard ZOGBO¹, Konan Thiéry St Urbain YEBOUE², Konan Kan Franck Junior KRAMO³	244
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES PLANTATIONS DANS LES COMMUNES DE TORI-BOSSITO ET DE ZÈ AU SUD DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN,_ Adi MAMA¹, Faustin Y. ASSONGBA², Eugène V. S. GNONLONFIN², Julien G. DJEGO³	256
DYNAMIQUE URBAINE ET DIFFICULTÉ D'ACCÈS A L'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE GAGNOA (SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE),_ KRAMO Yao Valère¹, KARIDIOULA Logbon²	273
LA SOUS-ESTIMATION DU RISQUE D'ACCIDENT, UN DETERMINANT D'OCCURRENCE D'ACCIDENT SUR LE TRANSECT BOUAKÉ-YAMOOUSSOUKRO,_ Kouadio N'guessan Roger Carmel¹, Silué Hetemin Cavalo¹, Koffi Guy Roger Yoboué², Kouassi Konan³	289
APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION DES PRODUITS VIVRIERS DANS LA VILLE DE KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE),_ Lath Franck-Eric KOFFI	302
ACTIVITÉS AGRICOLES DES GROUPEMENTS FÉMININS : UNE OPPORTUNITÉ POUR L'AUTONOMISATION FINANCIÈRE ET SOCIALE DES FEMMES DANS LA SOUS-PRÉFECTURE D'AGBOVILLE,_ KOUAMÉ Dhédé Paul Eric	315
ANALYSE DE L'ACCÈS A L'EAU POTABLE DES POPULATIONS DES QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE BAMAKO : CAS DU QUARTIER DE YIRIMADIO, EN COMMUNE VI,_ Sory Ibrahima BAH¹, Famagan-Oulé KONATE²	333
FACTEURS HYDRIQUES ET SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DE LA PRÉVALENCE DU PALUDISME A NAPIE,_ DIOBO Kpaka Sabine Epse DOUDOU	345

USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES CHEZ LES ADOLESCENTS SCOLAIRES À COTONOU : CONTEXTES DE DÉCOUVERTE ET MOTIVATIONS, Akonassou Odile KOUGBLENOU¹, Pierre Codjo MELIHO², Ferdinand ADOUNKPE³, Eric Ayédjo AKPI⁴, Rose Sènam KPOGUE⁵, Codjo Adolphe KPATCHAVI⁶	357
ÉCHANGES COMMERCIAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST : LA VILLE DE FADA N'GOURMA, Issaka DAHANI¹, Georges COMPAORÉ²	367
INCULTURE DE LAVAGE DES MAINS AU SAVON ET RISQUES DIARRHÉIQUES EN ZONE URBAINE : ÉTUDE COMPARÉE DES QUARTIERS POPULAIRES ET RÉSIDENTIELS DE BONGOUANOU (CENTRE-EST IVOIRIEN), DIABIA THOMAS MATHIEU	378
CONTRAINTES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENARIAT EN AGROBUSINESS DANS LA COMMUNE DE BONOU AU BENIN, Bénisse Gbètonougbo GBEDJI¹, Euloge OGOUWALE²	389
GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS DANS LA VILLE DE FRESCO (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE): QUELLES PERSPECTIVES POUR UNE GESTION DURABLE ?, Bakary FOFANA¹, Houcem Eddine REMIKI², Bazoumana DIARRASSOUBA³	407

LA FEMME DANS LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DE LA NOIX DE CAJOU DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUAKE

Zady Edouard ZOGBO¹, Konan Thiéry St Urbain YEBOUE², Konan Kan Franck Junior KRAMO³

¹Assistant, Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké, Côte d'Ivoire

E-mail : ed.zogbo@yahoo.fr

²Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké, Côte d'Ivoire

E-mail : tusky2000@gmail.com

³Doctorant, Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké, Côte d'Ivoire

E-mail : kramofrancky@gmail.com

Résumé

La quête d'autonomie a poussé les femmes dans les activités autrefois réservées aux hommes. Ainsi, les femmes s'investissent de plus en plus dans la production et la transformation de l'anacarde. La présente étude a pour objectif de montrer l'importance du rôle que joue la femme dans l'économie de la noix de cajou. Le cadre méthodologique a combiné une approche quantitative et qualitative. Il s'agit de faire une recension des écrits relatifs au sujet abordé. Les informations recueillies ont été complétées avec des enquêtes de terrain auprès de 150 productrices et 50 ouvrières exerçant dans des unités de transformation. Les résultats révèlent que dans les unités de production, 53,33% des femmes sont propriétaires des vergers contre 46,67 qui constituent une aide pour leur époux. Au niveau des unités de transformation, le décorticage (30%), le depelliculage (51%), le grading (13%) et le parking (6%) sont des activités réservées aux femmes. Les ouvrières sont inégalement réparties dans ces activités. Par ailleurs, les activités de production et de transformation génèrent respectivement des revenus de 164 240 et de 71 700 francs CFA. Ces revenus permettent aux femmes de se soustraire de la dépendance financière et de s'affirmer dans la société.

Mots-clés : Femme, Autonomisation, anacarde, Production, Transformation, Bouaké.

WOMEN IN THE PRODUCTION AND PROCESSING OF CASHEW NUTS IN THE SUB-PREFECTURE OF BOUAKE

Abstract

The quest for autonomy has led women into activities once reserved for men. Thus, women are increasingly involved in the production and processing of cashew nut. The objective of this study is to show the importance of women's role in the cashew economy. The methodological framework combined a quantitative and qualitative approach. It is a question of making a recession of the writings relating to the addressed topic. The collected informations have been supplemented by field surveys of 150 female producers and 50 female workers working in processing units. The results show that in the production units, 53.33% of women own the orchards, compared to 46.67% who provide support for their husbands. At the level of processing unit, dehulling (30%), peeling (51%), grading (13%) and parking (6%) are women-only activities. Women workers are unevenly distributed in these activities. In addition, production and processing activities generate incomes of 164,240 and 71,700 CFA francs respectively. This income enables women to escape financial dependence and assert themselves in society.

Keywords: Woman, empowerment, cashew, Production, Processing, Bouaké.

1. Introduction

Jusqu'à une époque récente, les femmes se heurtaient à des obstacles gigantesques pour être traitées sur un pied d'égalité avec les hommes. Les inégalités étaient aussi manifestes que répandues, à l'université, au travail et même au foyer (A. REVENGA et S. SHETTY, 2012, p. 40). En Afrique, les femmes ont rarement accès à des ressources qui rendraient leur travail plus productif et les soulageraient d'une partie de leur dur labeur. En définitive, ce ne sont pas seulement les femmes qui sont pénalisées, mais aussi leurs familles, leurs communautés et l'économie locale. Or, les femmes rurales ont de nombreux rôles, et leurs responsabilités et connaissances sont différentes de celles des hommes (FIDA, 2011, p. 1). Les femmes représentent en moyenne 43 % de la main-d'œuvre agricole des pays en développement (FAO, 2011, p. 3). Par ailleurs, elles s'occupent largement des cultures vivrières et conservent un rôle majeur dans ce domaine (J. L. CHALEARD, 2003, p. 8). Elles sont également visibles dans l'agriculture d'exportation notamment dans la production d'anacarde.

Initialement introduit en Côte d'Ivoire pour lutter contre la déforestation et l'avancée du désert au nord, l'anacardier est devenu une culture de spéculation. La production ivoirienne de noix de cajou a connu une évolution remarquable ces dernières années. Elle est passée de 235 000 tonnes en 2006, à plus de 738 000 tonnes de noix brutes de cajou en 2018. La production nationale a plus que doublé en une décennie faisant de la Côte d'Ivoire le premier pays producteur de noix de cajou brute (Y. L. ATSIN, 2018, p. 4). Aujourd'hui, l'anacardier n'est plus à considérer comme une simple culture barrière écologique, marginale pour les populations du nord. La Filière Anacarde est désormais un acteur majeur qui compte pour beaucoup dans l'économie nationale au même titre que le binôme Café-Cacao (Y. L. ATSIN, 2018, p. 3).

Les femmes ne sont pas en marge du développement de cette culture. Elles constituent plus de 80% de la main-d'œuvre impliquée dans les exploitations de la noix de cajou. De même, les femmes représentent plus de 80% de la main-d'œuvre utilisée dans les unités de transformation d'anacarde (Y. J. KOFFI, 2012, p. 189). L'engouement des femmes dans l'économie de la noix de cajou est manifeste. C'est pourquoi il est important de se demander : Quelle est la place de la femme dans l'économie de la noix de cajou ? Quelles sont les activités menées par les femmes dans l'essor de la noix de cajou ? Comment l'économie de la noix de cajou contribue-t-elle à l'autonomisation de la femme ? Répondre à ces interrogations revient à montrer de façon générale le rôle joué par les femmes dans le développement de l'économie de la noix de cajou. Il s'agit spécifiquement d'identifier les tâches des femmes et d'analyser les effets induits des activités des femmes sur leur condition de vie. Cette étude part des hypothèses selon lesquelles :

- l'implication des femmes dans l'économie de la noix de cajou se justifie par une diversité d'activités ;
- les activités menées par les femmes sont à la base de l'amélioration de leur condition de vie.

L'adoption d'une méthodologie basée sur une approche qualitative et quantitative a été nécessaire pour la vérification de ces hypothèses.

2. Méthodologie

Le cadre méthodologique de la présente étude s'est appuyé sur une synthèse bibliographique en rapport avec le thème traité. Les informations recueillies ont été complétées par une enquête de terrain. Laquelle a consisté en une pré-enquête suivie de l'administration d'un guide d'entretien et d'un questionnaire. La pré-enquête a consisté à tester et à valider le questionnaire. Elle a également permis d'obtenir auprès des autorités coutumières et administratives locales, l'autorisation d'enquêter dans leurs circonscriptions respectives. A la fin de la pré-enquête, huit localités (tableau 1) ont été retenues sur la base de l'accessibilité géographique, de la taille de la population, de l'importance de l'activité de production de la noix de cajou et de l'implantation d'une unité de transformation. L'enquête par guide d'entretien a permis la collecte de données qualitatives et s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs. Le but était de comprendre les logiques qui justifient l'implication des femmes et leurs rôles dans l'économie de la noix de cajou. Les échanges d'entretien se sont déroulés avec les agents de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), les responsables des groupements de producteurs d'anacarde, un responsable du conseil

coton et anacarde ainsi que les responsables des unités de transformation OLAM et CASA dans la ville de Bouaké. Au total, sept personnes ressources ont été soumises au guide d'entretien. L'administration du questionnaire a concerné les femmes des producteurs de cajou, les productrices de cajou et les femmes en activité dans les unités de transformation de la noix de cajou. Le choix des femmes au niveau de la production de la noix de cajou s'est fait par la méthode d'enquête de boule de neige. En effet, cette méthode consiste à diffuser notre questionnaire à des personnes ayant les caractéristiques que nous recherchons puis de leur demander d'indiquer d'autres personnes exerçant l'activité de cajou. Les productrices interrogées sont celles qui ont une plantation en production. Quant aux ouvrières, elles ont été choisies en fonction de leur disponibilité. Les données collectées ont porté sur les variables en relation avec la taille des exploitations, les productions, les rendements et les revenus etc. Au total, 150 productrices et 50 ouvrières ont été soumises aux questionnaires. Le tableau 1 présente les individus enquêtés par localité.

Tableau 1 : Répartition des femmes enquêtées par localités

Localités enquêtées	Nombre de femmes enquêtées
Affouvansou	26
N'guessankro	28
M'Brakro Prepressou	10
N'Doua Kouamékro	10
Kondounou	18
Djongonou	29
Yobouet-Kouadiokro	29
Bouaké	50
Total	200

Source : Enquêtes de terrain, 2018

Les données recueillies sur le terrain ont été traitées de façon automatique à l'aide de divers logiciels. Il a fallu dans un premier temps affecter un code à chaque enquêtée. Ensuite, les différents éléments de réponses ont été saisis sur Excel 2010 avant d'être exportés sur Spss 17.0. Ce logiciel a permis un dépouillement automatique et de concevoir différents croisements des informations recueillies. Ce qui bien entendu a permis de générer les tableaux et les graphiques. La cartographie a été réalisée avec le logiciel ArcGIS 10.2

3. Résultats

Le dépouillement et le traitement ont permis d'organiser les résultats de la présente étude autour de deux grands axes. Le premier axe présente la diversité des rôles joués par la femme aussi bien dans les unités de production que de transformation. Quant au second axe, il analyse l'impact de l'anacarde sur les conditions socio-économiques de la femme.

3.1. Une diversité de rôles joués par la femme

3.1.1. Des femmes, productrices de la noix de cajou

Les enquêtes de terrain ont révélé que dans la production de la noix de cajou, les femmes ne possèdent pas toutes des plantations d'anacarde. Ainsi on peut identifier deux groupes de femmes dans cette activité (Tableau 2).

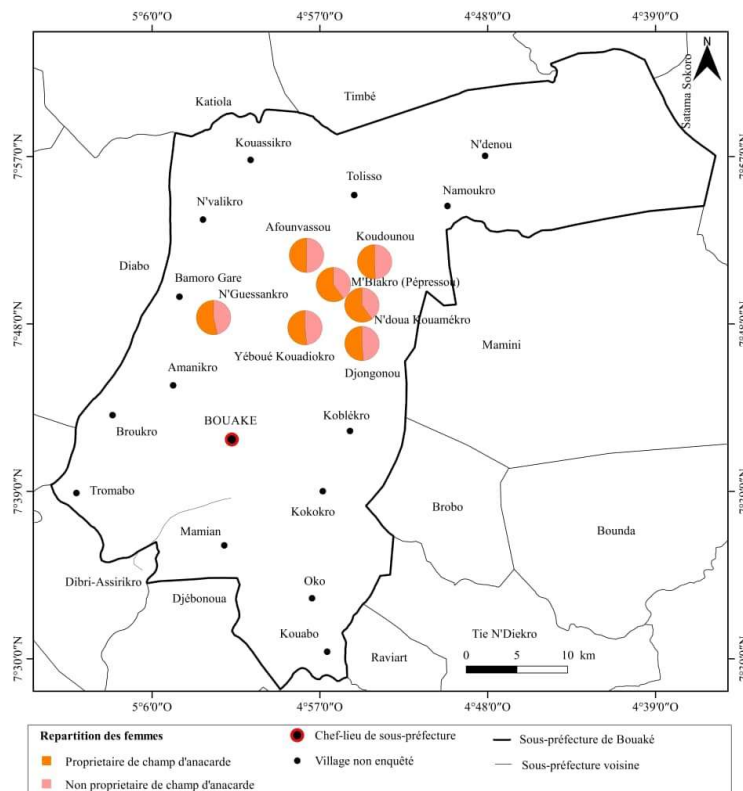
Tableau 2 : Répartition des enquêtées selon le statut de propriétaire ou non de plantation de cajou

Statut des enquêtées	Effectif des femmes	Proportions (%)
Propriétaire	80	53,33
Non propriétaire	70	46,67
Total des observations	150	100

Source : Enquêtes de terrain, 2018

Il ressort du tableau 2 que 53,33 % des femmes interrogées sont des propriétaires de plantations de cajou. Le grand nombre de femme propriétaire de plantation d'anacarde s'explique par la quête d'une autonomie financière. Laquelle pourrait être obtenue selon elles, grâce à la rentabilité de cette culture. Celles n'ayant pas de plantation à leur propre compte représentent 46,67 %. Ces dernières travaillent dans les plantations sous la tutelle de leurs époux, d'un parent ou d'une connaissance comme main-d'œuvre. Cette observation d'ensemble occulte des nuances à l'échelle des localités d'enquête (carte 1).

Carte 1 : Distribution spatiale des femmes selon le statut propriétaire ou non-propriétaire par localité enquêtée en 2018

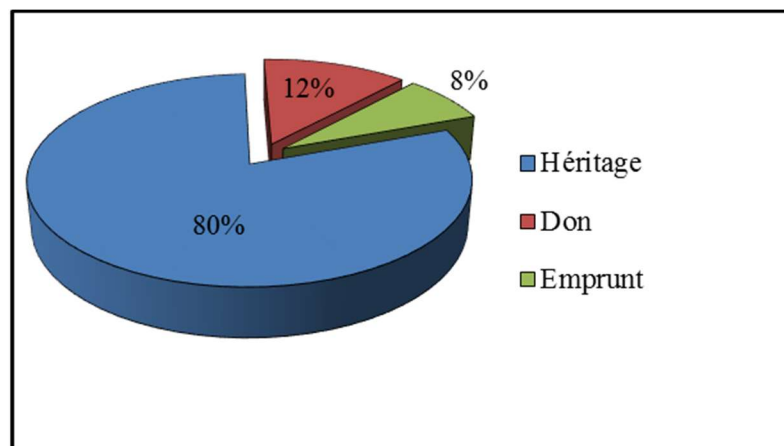


Source : BNETD/CCT

ZOGBO, octobre 2020

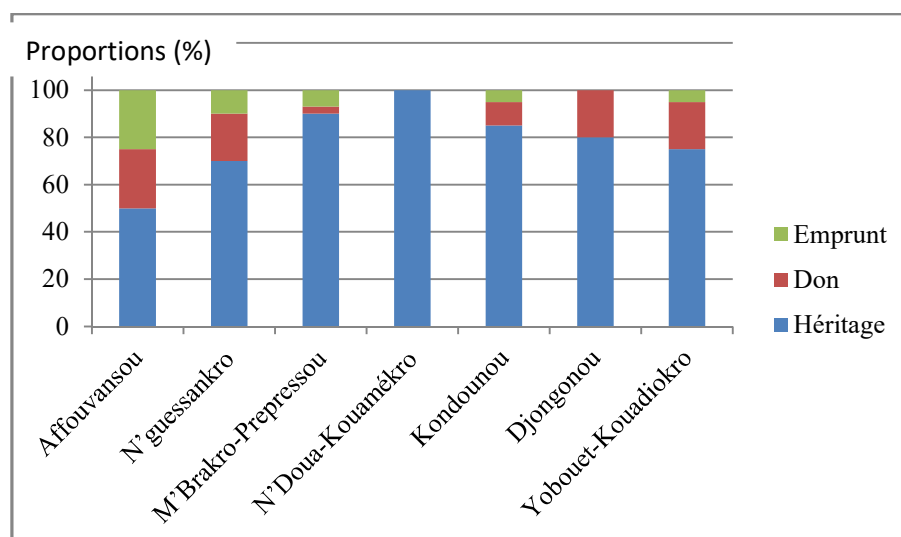
Comme on peut le constater (carte 1), dans toutes les localités investiguées, les femmes propriétaires sont les plus nombreuses en dehors de Affounvassou (50%) et Kondounou (50%). En d'autres termes c'est dans ces deux localités qu'on enregistre un grand nombre de femme n'ayant pas de plantation. Le second constat est qu'on peut classer ces localités en trois sous-ensembles. Le premier groupe concerne les localités où les proportions de femmes propriétaires sont supérieures à celle de la zone de l'étude (53,33%). Ce sont Mbrakro-Pepressou (60%) et Ndoua-Kouamékro (60%). Le second groupe concerne le village de N'guessankro (53,57%) qui a plus ou moins la même proportion que la zone de l'étude. Enfin, le dernier sous-ensemble regroupe toutes les localités dont les proportions sont inférieures à celle de l'ensemble. Ce sont, Djongonou (51,17%), et Yobouet-Kouadiokro (51,72%).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette variation du nombre de femmes propriétaires. Il y a des villages comme Mbrakro-Pepressou et Ndoua-Kouamékro qui sont réputés dans la production de la noix de cajou (l'ampleur de l'activité). Le second facteur à retenir est la facilité qu'ont les femmes à accéder à la terre (figure 1).

Figure 1 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre

Source : Enquêtes de terrain, 2018

L'héritage est le mode d'accès à la terre par excellence des femmes dans la sous-préfecture de Bouaké. En effet, 80 % des exploitantes enquêtées ont hérité des terres. A côté de l'héritage, il y a le don (12%) et l'emprunt (8%). Il faut dire que ces deux modes s'effectuent dans le cadre des relations familiales. Ces observations d'ensemble occultent quelques nuances à l'échelle des villages enquêtés (figure 2).

Figure 2 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre par localité enquêtée

Source : Enquêtes de terrain, 2018

A l'échelle des villages enquêtés (figure 2), c'est encore le mode d'accès par héritage qui domine. Les plus fortes proportions (100 et 90 %) sont respectivement observées à N'doua-Kouamékro et M'Brakro-Prepressou. Le don vient en seconde position et est pratiqué dans 86% des localités sauf à Ndoua-Kouamékro. Quant à l'emprunt, il est présent dans 71% des localités enquêtées. La proportion la plus faible (5%) est observée à Kondounou et à Yobouet-Kouadiokro. La prédominance de l'héritage s'explique par la faiblesse de la population (moins de 1000 habitants selon le RGPH de 2014) dans ces localités. Par conséquent, il n'y a une disponibilité de terre à mettre en valeur. Cette disponibilité des terres profite aussi bien aux hommes qu'aux femmes qui désormais en bénéficient.

En dépit de la facilité d'accès à la terre, la taille des exploitations demeure petite (tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des femmes propriétaires selon la taille des plantations

Taille (ha)		0,25	0,5	0,75	1 +	Total
Femmes productrices	Effectifs	10	38	12	20	80
	Proportions (%)	12,5	47,5	15	25	100

Source : Enquêtes de terrain, 2018

Les plantations tenues par les femmes sont de petites tailles. La majorité (75%) des plantations a une taille inférieure à 1 hectare. Parmi elles, 47,5 % ont une taille de 0,5 hectare. Seulement 25 % des plantations ont une taille supérieure ou égale à 1 hectare.

3.1.2. *Le ramassage et la séparation de la pomme de la noix, deux activités aux mains des femmes*

La récolte de la noix de cajou se fait par ramassage suivie de la séparation (de la noix et la pomme). Toutes les femmes (100%) enquêtées avouent participer à ces activités. Ces dernières exercent ces activités dans les plantations de leur époux, concubin ou d'une connaissance. La planche photos 1 montre des séances de ramassage de la noix de cajou.

Planche photo 1 : Ramassage de cajou



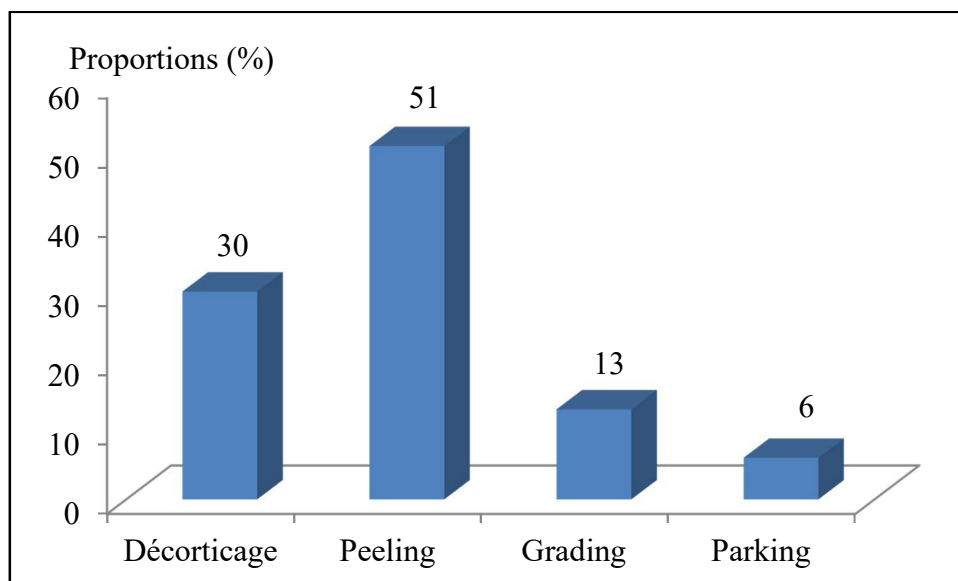
Crédit photo : Kramo Franck, 2018

Pendant la période d'abondance, la main-d'œuvre est organisée à l'avance pour rendre le ramassage de noix de cajou plus efficace. Le chef d'exploitation sollicite ainsi certaines femmes (entre 3 et 5) du village pour le ramassage.

3.1.3. *La femme, une main-d'œuvre incontournable dans les unités de transformation de la noix de cajou*

Dans les unités de transformation visitées, les femmes interviennent dans les étapes du processus de transformation de la noix de cajou hormis la réception, le calibrage et la cuisson qui sont réservés aux hommes. Les activités des femmes commencent à partir du décorticage.

La figure 3 présente la répartition des ouvrières selon les tâches à CASA.

Figure 3 : Répartition des ouvrières de CASA par tâche en 2018

Source : RMO Bouaké, 2018 ; Enquêtes de terrain, 2018

La figure 3 montre les différentes activités des femmes dans la transformation de la noix de cajou. Comme on peut le constater, le peeling est l'activité qui emploie le plus (51 %) d'ouvrières. Elle est suivie du décorticage avec 30 %. Le grating et le parking emploient moins de femmes avec respectivement 13 et 6 % des ouvrières. Le décorticage et le dépelliculage sont des travaux qui requièrent une grande précision. La photo 1 montre une séance de décorticage à CASA.

Photo 1: Depelliculage à CASA

Crédit photo : Kramo Franck, 2018

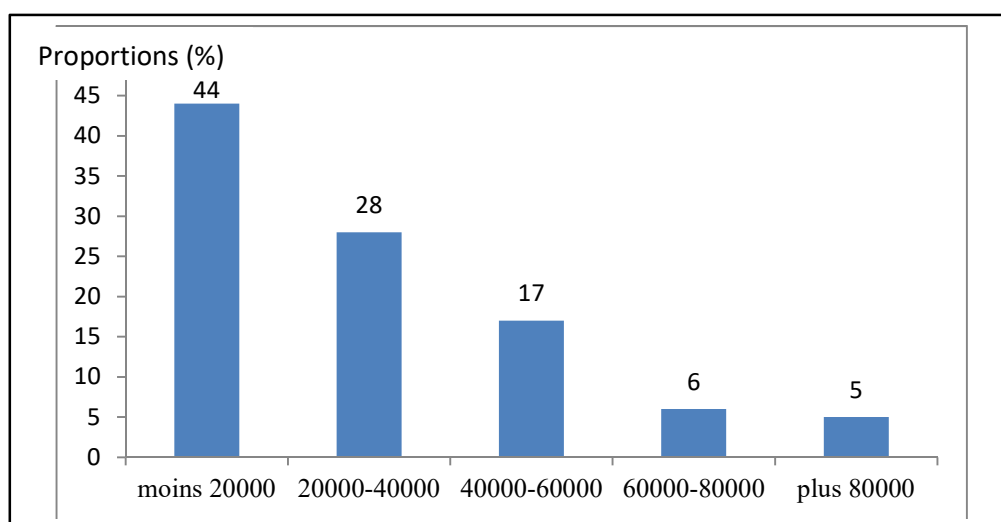
Dans le dépelliculage, les femmes sont vêtues en blanc (photo 1). Chaque femme est assise dans son couloir avec un plateau en face d'elle. Elles enlèvent la membrane de l'amande à l'aide d'un petit couteau.

3.2. L'économie de la noix de cajou, facteur d'affirmation de la femme dans la sous-préfecture de Bouaké

3.2.1. La noix de cajou, une source de revenu pour la femme

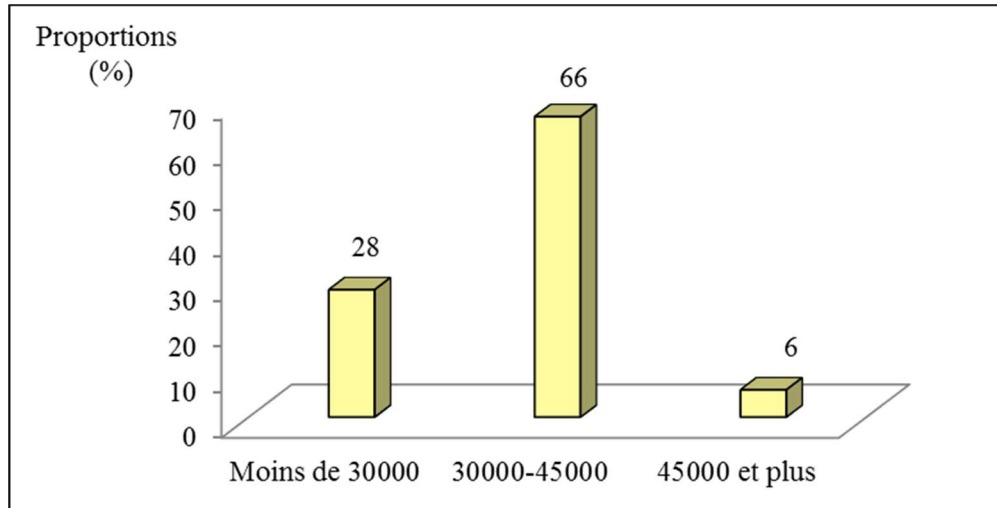
Durant ces dernières années, la noix de cajou est devenue « l'or gris » des paysans de la sous-préfecture de Bouaké. Le prix plancher bord champ est évolutif. Il a été de 500 FCFA pour la campagne 2018. Par conséquent, un bon rendement est égal revenu satisfaisant. Après la commercialisation, les exploitantes de cajou perçoivent des revenus selon leurs productions. La figure 4 présente la répartition des productrices selon le revenu par séance de ramassage

Figure 4 : Répartition des productrices selon le revenu par séance de ramassage



Source : Enquêtes de terrain, 2018

La majorité (44%) des femmes gagne un revenu inférieur à 20 000 francs FCA (figure 4). En effet, ces femmes ont des plantations jeunes qui débutent leur première production. 28% des femmes gagne entre 20 000 et 40 000 francs CFA et 17 % entre 40 et 60 000 francs. 11 % gagne au moins le Smig (60 000) dont 5% au-dessus des 80 000 francs CFA. Les dames situées dans cet intervalle de gain sont les plus anciennes. De même que leurs homologues dans les exploitations agricoles d'anacarde, les ouvrières perçoivent des revenus. Mais ici, les revenus sont fonction des efforts et sont perçus en quinzaine. La figure 5 présente la répartition des ouvrières selon le revenu en quinzaine.

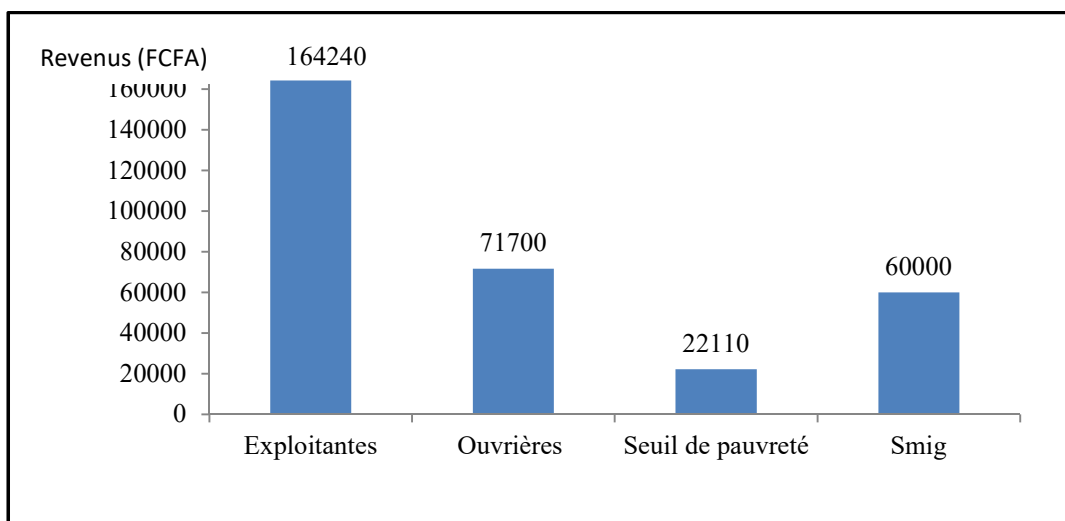
Figure 5 : Répartition des ouvrières selon le revenu en une quinzaine

Source : Enquêtes de terrain, 2018

Ici, la majorité des ouvrières (66%) ont un revenu compris entre 30 000 et 45 000 francs CFA (figure 4). Celles qui gagnent plus de 45 000 francs CFA sont les moins nombreuses (6 %) et plus les courageuses. Enfin, 28% ont moins de 30 000 francs CFA. Ces dernières sont souvent irrégulières au travail. À cela s'ajoute souvent les amendes abimées lors de leur traitement.

3.2.2. Une contribution à la réduction de la pauvreté.

Les revenus issus de la production et de la transformation de la noix de cajou jouent un rôle important dans la réduction de la pauvreté, surtout monétaire. Dans cette section, les revenus moyens mensuels ont été calculés à partir des rendements moyens obtenus par les femmes aussi bien dans les exploitations que dans les unités de transformation. La figure 6 présente la comparaison entre des revenus moyens mensuels des femmes, le Smig et le seuil de pauvreté national.

Figure 6 : Analyse comparative des revenus moyens mensuels des femmes, du Smig et du seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire

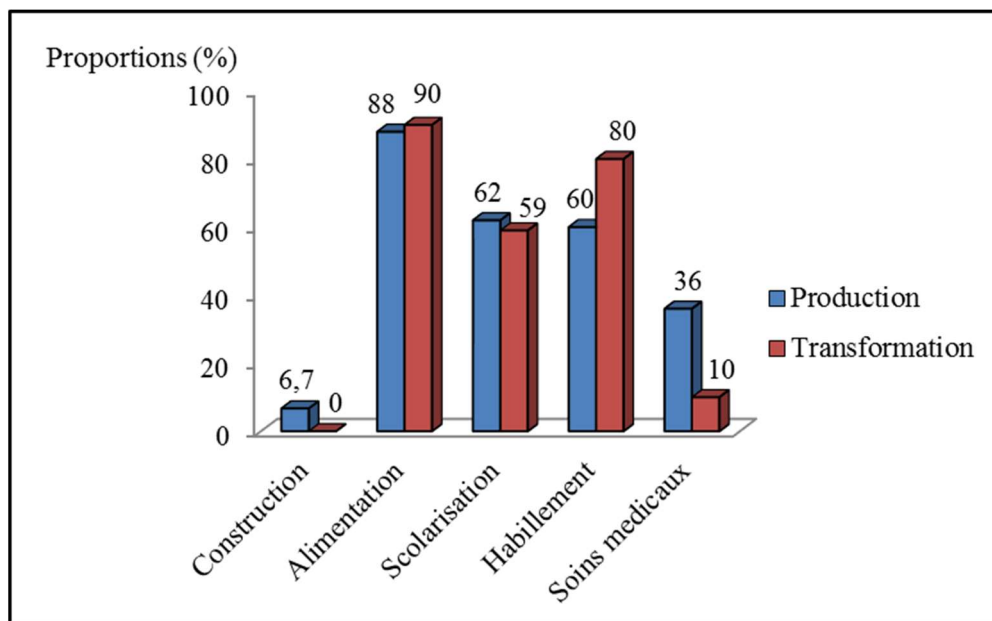
Source : INS-ENV, 2015 ; Enquêtes de terrain, 2018

La figure 6 montre que les revenus mensuels des femmes dans les activités de production (164240 francs CFA) et de transformation (71700 francs CFA) sont non seulement supérieur au seuil national de pauvreté mais aussi au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (Smig). Il apparaît de toute évidence que les rétributions tirées de l'économie de la noix de cajou permettent aux femmes de se soustraire de la pauvreté.

3.2.3. Une amélioration des conditions de vie des femmes

Les retombées économiques des activités de production et de transformation de la noix de cajou menées par les femmes contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie. En effet, lorsqu'une femme est économiquement autonome, elle est davantage en mesure de participer aux dépenses quotidiennes pour la satisfaction des besoins du groupe familial. La figure 7 présente l'usage que font les femmes de leurs revenus.

Figure 7 : Répartition des femmes selon l'utilisation des revenus



Source : Enquêtes de terrain, 2018

Les rétributions tirées des activités de production et de transformation de la noix de cajou empruntent diverses trajectoires. En effet, l'alimentation est la première préoccupation des femmes. 88 % des femmes des exploitations agricoles et 90 % des ouvrières utilisent leurs revenus pour l'achat de sac de riz. Cette situation trouve son explication dans le fait que la majorité (72,27%) des femmes des unités de production sont mariées. Elles viennent en aide à leur mari pour les besoins alimentaires de la famille. Quant aux ouvrières, 66% d'entre elles vivent seules. Par conséquent, elles ont en charge les besoins de la famille. Pendant que l'habillement est la seconde préoccupation des ouvrières (80%), c'est plutôt la scolarisation qui vient en deuxième position chez les productrices (62%). Parmi ces dernières, 23,5% assurent à elles seules les différentes dépenses scolaires des enfants parce qu'elles sont veuves. L'importance du poids de l'habillement chez les ouvrières pourrait s'expliquer par le fait qu'elles soient pour la plupart jeune. En effet, 46 % ont moins de 35 ans. La santé occupe la troisième place dans les dépenses des femmes (36 % chez les productrices et 10% chez les ouvrières). Pour l'instant, seulement 6,7% des productrices ont entrepris la construction d'une maison.

4. Discussion

La situation de la femme rurale ivoirienne est souvent synonyme de pauvreté (Y. J. KOFFI, 2012, p. 195). En effet, selon l'INS-EVN (2015, p. 10), 43,1% des femmes en milieu rurale vivent dans la pauvreté. Dans

un tel contexte, la participation des femmes aux activités de production et de transformation de la noix de cajou s'avère importante à l'instar de celle des hommes. Confinées auparavant dans la production du vivrier, les résultats de la présente étude révèlent la présence des femmes dans les unités de production de l'anacarde. Ainsi, il ressort que 53,33% d'entre elles sont propriétaire d'une plantation d'anacarde et 46,67% aident leur époux dans les exploitations. Par ailleurs, toutes les femmes (100%) participent à la séparation de la pomme d'avec la noix. Ainsi les femmes jouent diverse rôles dans le processus de production de la noix de cajou. C'est également le cas dans la région du Zanzan selon Y. J. KOFFI, (2006, p. 46) où 17% des producteurs de la noix de cajou sont des femmes. Dans son étude, F. RUF, (2016, p. 10) affirment que 55 % des planteurs d'origine Abron ont déclaré confier la mise en place ou la gestion d'une plantation d'anacarde à une de leurs épouses. A défaut d'être propriétaire ou femme de propriétaire de plantation d'anacarde, les femmes se mobilisent pour le ramassage des dans les exploitations. Elles quittent le village cacaoyer en février pour aller participer à la collecte des anacardes dans leur village d'origine ou dans un autre village de savane (F. RUF et al., 2019, p 8). S. ADAMAN et K. A. N'DRI (2016, p. 373) observent la présence de productrice d'anacarde dans toutes les localités de leur zone d'étude. Selon leurs résultats, les femmes représentent 8,28% des propriétaires de verger d'anacarde à Odienné. Au total, les femmes jouent un rôle majeur dans les exploitations d'anacarde. Au-delà des tâches ménagères, au-delà du temps consacré aux enfants, la femme rurale dans la sous-préfecture de Bouaké contribue aux récoltes de la noix de cajou.

Quand bien même que la contribution de femme rurale au travail agricole soit incontestable, il faut dire que dans la filière de l'anacarde tout comme celle des autres cultures pérennes, la répartition des rôles est influencée par les normes traditionnelles et le pouvoir économique des individus. L'accès au foncier étant un attribut masculin, les hommes sont propriétaires des vergers (SNV, 2019, p. 1). Ainsi, l'accès à la culture d'anacarde par les femmes constitue une révolution dans le monde agricole ivoirien (Y. J. KOFFI, 2006, p. 448).

Les femmes ne sont pas que présente dans les exploitations agricoles. Elles sont également présentes dans les unités de transformation des produits agricoles. C'est le cas dans la présente étude. En effet dans la transformation de l'anacarde, certaines tâches comme le décorticage, le depelliculage, le grading sont exclusivement réservées aux femmes. Ainsi, la transformation de ces produits a généré 1905 emplois directs avec plus de 90% de femme au Burkina-Faso (SNV, 2019, p. 1). C'est également le même constat que fait Y. J. KOFFI (2006, p. 274). Selon lui, dans la région du Zanzan en Côte d'Ivoire, les activités de transformation de la noix de cajou sont réalisées par un grand nombre de femme. Lesquelles sont encadrées par une minorité d'hommes. Il fait le même constat dans les unités de transformation industrielles notamment à Dimbokro où sur 1000 employés, 80 % sont des femmes (2012, p. 189).

Enfin, les résultats ont montré que les femmes tirent un avantage financier des activités de production et de transformation de l'anacarde. Ainsi, elles obtiennent des revenus moyens mensuels de 164 240 et de 71 700 francs CFA. Y. J. KOFFI, (2006, p. 304) corrobore le revenu des productrices mais ne renseigne pas sur celui des femmes des unités de transformation. Cependant, il écrit que « La transformation de la noix de cajou crée une valeur ajoutée de deux à six fois supérieure à la seule valeur d'exportation de la noix brute » (2006, p. 195). De leur côté, S. ADAMAN et K. A. N'DRI (2016, p. 380) trouvent un revenu de 34 292 francs CFA. Même s'ils sont faibles (34 292 francs CFA) par rapport aux nôtres, ces revenus permettent tout de même de compléter non seulement les réserves alimentaires, mais aussi de faire face à quelques dépenses ponctuelles (S. ADAMAN et K. A. N'DRI, 2016, p. 380). Contrairement à ces deux auteurs, Y. S. KOFFI et K. R. OURA (2019, p. 5) trouvent des revenus deux fois supérieurs à ceux obtenus dans cette étude.

Ainsi, les revenus obtenus sont prioritairement et en majorité affectés aux dépenses alimentaires selon les résultats de cette étude. En effet, la période de soudure alimentaire intervenant généralement aux mois de juin, juillet et Août, les fonds provenant de la vente des noix sont destinés en premier lieu à régler ce problème de nourriture (Y. J. KOFFI, 2006, p 309). Les revenus sont également utilisés pour la santé et surtout pour la scolarisation des enfants. En effet, grâce aux revenus tirés de cette culture, les paysans

arrivent aujourd'hui à subvenir à leurs besoins (soit 83,33% sur le plan éducatif), l'entretien de la parcelle (88,23%), l'habillement des enfants de la famille, la femme (97,05%) et les soins médicaux (87,16%) (ADAMAN et N'DRI, 2016 p. 381). En définitive, les sommes engrangées par les femmes leur permettent de se soustraire de la dépendance financière et de s'affirmer socialement.

Conclusion

La quête d'autonomie a poussé les femmes dans des activités autrefois réservées aux hommes. L'économie de la noix de cajou s'avère un moyen de cette autonomisation dans la sous-préfecture de Bouaké. En effet, les activités de production et de transformation de la noix de cajou ont permis aux femmes enquêtées d'avoir respectivement des revenus de 164240 et de 71700 francs CFA. Cela a ainsi apporté des changements dans leurs vies. Elles sont devenues de plus en plus autonomes. Les rétributions obtenues par les femmes sont en priorité utilisées pour l'alimentation, la scolarisation et la santé etc.

Bibliographie

- ADAMAN Sinan et N'DRI Kouame Abou, 2016, « Impacts Socio-Economiques De La Culture De L'anacarde Dans La Sous-Préfecture d'Odienné (Côte d'Ivoire) » in *European Scientific Journal*, vol.12, N°32, pp. 369-383.
- ATSIN Yao Léon, 2018, *La Filière du Progrès*, FIRCA, Abidjan, 55 p.
- CHALEARD Jean Louis, 2003, « Cultures vivrières et cultures commerciales en Afrique : la fin d'un dualisme ? », in *Afrique, Vulnérabilité et Défi*, EDITIONS DU TEMPS, Nantes, pp. 267-293.
- FAO, 2011, « Le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et le développement rural », Rome, 15 p.
- FIDA, 2011, « Les femmes et le développement rural » Rome, 4 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 2015, *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire*, Abidjan, INS-ENV, 91 p.
- KOFFI Yao Julius, 2012, « La dynamique de la transformation de la noix de cajou dans les zones rurales du Centre et du Nord de la Côte d'Ivoire » in *Revue de géographie du laboratoire Leïdi*, n°10, pp. 179-199.
- KOFFI Yao Julius, 2006, *Les impacts écologique et socio-économique de la culture de l'anacarde dans la région du Zanzan*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 481 p.
- KOFFI Yao Simplicie et OURA Kouadio Raphaël, 2019, « Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de Côte d'Ivoire » in *Cahiers Agricultures*, Vol 28, n°24, pp. 1-8.
- REVENGA Ana et SHETTY Sudhir, 2012, « L'autonomisation des femmes, un atout pour l'économie » in *Finances et Développement*, pp.40-43.
- RUF François, KONE Siaka et BEBO Boniface, 2019, « Le boom de l'anacarde en Côte d'Ivoire : transition écologique et sociale des systèmes à base de coton et de cacao » in *Cahiers Agricultures*, Vol 28, n°21, pp. 1-12.
- RUF François, 2016, « Une femme en Côte d'Ivoire, une femme au Burkina Faso » in *EchoGéo*, n°37, pp. 1-23.
- SNV, 2019, *Entrepreneuriat féminin et transformation*. Disponible à <http://www.snv.org>. Consulté le 25 Septembre 2020, 4 p.